
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 juin 2021



Un nouveau fonds InterPharmaciens

Le 17 juin 2021, les administrateurs de la CAVP (Caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens) se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la création d'un troisième fonds InterPharmaciens.

Destiné à compléter l'apport personnel des primo-accédants, biologistes et officinaux, le dispositif mis en place par la CAVP a trouvé sa place parmi les offres de financement proposées sur le marché et suscite un réel engouement auprès des pharmaciens qui s'installent.

Le premier fonds InterPharmaciens (20 millions d'euros) a été lancé en février 2019, suivi par un deuxième fonds (20 millions d'euros) en octobre 2020.

« À ce jour, le régime complémentaire de capitalisation qui finance InterPharmaciens a investi 39 millions d'euros dans ce projet dont les jeunes générations sont les bénéficiaires, souligne Philippe Berthelot, Président de la CAVP. À fin mai 2021, les 20 millions d'euros du fonds n° 2 étaient quasiment investis, raison pour laquelle j'ai souhaité engager la réflexion des administrateurs du Conseil sur la mise en place d'un troisième fonds. Cette démarche tient à cœur à l'ensemble des administrateurs qui ont unanimement voté la création d'un nouveau fonds. InterPharmaciens s'inscrit pleinement dans la démarche ESG de notre Caisse : en apportant une aide aux jeunes pharmaciens qui s'installent, il contribue au maintien du maillage territorial des officines. »

InterPharmaciens n° 3 sera opérationnel en juillet prochain pour des dossiers qui seront instruits dès septembre prochain.

**Plus d'informations sur www.cavp.fr
Suivez la CAVP sur les réseaux sociaux**

Directrice de la communication : Isabelle Roque - iroque@cavp.fr